

2024-2356

2025-06-19

Cyclone PLUS

Bactéricide et Fongicide

Pour la répression du blanc sur les concombres de serre/cucurbitacées de grande culture – sous-groupe de cultures 9B (incluant les concombres, les courges et les citrouilles), sur le cannabis (marihuana) produit commercialement à l'intérieur et en champ, sur les roses de serre et d'extérieur et les plantes ornementales en serre et d'extérieur incluant les fleurs coupées, sur les raisins et le chanvre; du chancre bactérien sur les tomates de serre et de champ; de la tache noire sur les roses de serre et d'extérieur; du feu bactérien sur la pomme; pour la suppression de l'anthracnose sur les bleuets.

COMMERCIAL

Solution

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPES ACTIFS:

Acide citrique.....	1,41%
Acide lactique.....	2,54%

Avertissement, contient l'allergène lait

No. D'HOMOLOGATION: 34762
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 500 mL à 1000L

Enregistré par:
AEF Global Inc.
440, 3^e avenue, Lévis, Québec, G6W 5M6
(418) 838-4441
Assistance téléphonique sans frais : 1-866-622-3222
www.aefglobal.com

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter d'inhalé la brume de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors de la manipulation, du mélange, du chargement ou de l'application et pendant toutes les activités de nettoyage et de réparation. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

NE PAS pénétrer ni permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'équipement de protection individuelle appropriée y compris une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit peut causer des dommages à d'autres plantes s'il n'est pas mélangé ou appliqué de façon adéquate. Bien suivre les instructions pour faire le mélange et les applications.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée à forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

MODE D'EMPLOI

Bien agiter le produit avant l'utilisation. Traitement foliaire pour les cultures mentionnées ci-dessous.

Cultures	Maladies réprimées	Taux/Concentration (%v/v) et volume de pulvérisation (L de solution par ha)	Intervalle d'application
Tomates de serre	Chancre bactérien (<i>Clavibacter michiganensis</i>)	2,4% (v/v) (par ex. 12 L dans 500 L d'eau/ha)	5 à 10 jours
Tomates en champ	Chancre bactérien (<i>Clavibacter michiganensis</i>)	2,4 % (v/v) (par ex. 12 L dans 500 L d'eau/ha)	5 à 10 jours
Concombres de serre	Blanc (<i>Podosphaera xanthii</i> ; <i>Erysiphe cichoracearum</i> , syn. <i>Golovinomyces cichoracearum</i>)	1,2% à 2,0 % (v/v)	7 à 10 jours
Les cucurbitacées de grande culture : Sous-groupe de cultures 9B* (incluant courges, citrouilles et concombres)	Blanc (<i>Podosphaera xanthii</i>)	1,7% à 3,2% (v/v) (par ex. 12 L à 16L dans 500 à 700 L d'eau/ha)	7 à 10 jours
Roses de serre et d'extérieur	Tache noire (<i>Diplocarpon rosae</i>)	1,5 à 2,5% (v/v), volume de pulvérisation de 800 L/ha	5 à 10 jours
	Blanc (<i>Sphaerotheca pannosa</i>)		7 à 10 jours
Plantes ornementales en serre et d'extérieur incluant les fleurs coupées	Blanc (<i>Podosphaera fusca</i> syn. <i>Podosphaera xanthii</i> ; <i>Golovinomyces cichoracearum</i> syn. <i>Erysiphe cichoracearum</i> ,	2,0% (v/v) (20 L dans 1000 L d'eau), volume de pulvérisation de 1000 L/ha	7 jours
Cannabis (marihuana) produit commercialement à l'intérieur et en champ	Blanc (<i>Sphaerotheca macularis</i>)	1,2% (v/v) (12 L dans 1000 L d'eau/ha)	7 à 10 jours

Chanvre	Blanc (<i>Sphaerotheca macularis</i>)	1,2% (v/v) (12 L/1000 L d'eau), volume de pulvérisation de 1000 L/ha	7 à 10 jours
Pommiers	Feu bactérien (<i>Erwinia amylovora</i>)	1,4% (v/v) (14 L/1000 L d'eau)	7 à 10 jours Appliquer avant les événements humides lorsque les conditions sont propices à l'infection.
Raisins	Blanc (<i>Uncinula necator</i>)	1,7 à 2,0%	7 à 10 jours
Bleuets (nain et en corymbe)	Anthraxnose (<i>Colletotricum acutatum</i> , <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> <i>Colletotrichum fiorinae</i>)	1,4% (par ex. 7 L dans 500 L d'eau/ha) volume de pulvérisation de 350 à 1 000 L/ha	7 à 10 jours lorsque les conditions sont propices à l'infection

* Le sous-groupe de cultures 9B comprend les cultures suivantes : Chayotte (fruit); Courge cireuse; Concombre; Concombre des Antilles ; Gourde comestible (*Lagenaria* spp.) (y compris la gourde hyotan et le giraumon), (*Luffa acutangula* et *L. cylindrica*) (y compris la gourde hechima et l'okra chinois) ; *Momordica* spp. (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants) ; Citrouille ; Courge d'été (*Cucurbita pepo* var. *melo*) (y compris la courge à cou tors, le pâtisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette) ; Courge d'hiver (*Cucurbita maxima*, *C. moschata*) (y compris la courge musquée, la calebasse et la courge hubbard) ; (*C. mixta*, *C. pepo*) (y compris la courge poivrée et la courge spaghetti).

Le cas échéant, dans des conditions de pression moyenne à forte de la maladie, utiliser les taux d'application les plus élevés d'application et/ou les intervalles d'application les plus courts. Pour une efficacité maximale, appliquer avant l'apparition ou dans les stades préliminaires du développement de la maladie. Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète et une suppression efficace. Les deux côtés des feuilles des plants doivent être recouverts par le produit.

Utiliser des buses procurant une excellente couverture du feuillage des plants (ex: ConeJet). La qualité de pulvérisation doit être très fine.

Commencer les traitements dès que les conditions sont favorables au développement de la maladie.

Le délai d'attente avant récolte (DAAR) est 0 (zéro) jours.

Cyclone PLUS peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec le service technique d'AEF Global au

servtechserv@aefglobal.com pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Ne pas mélanger avec des produits alcalins. Ce produit contient des acides faibles et pourrait réagir avec des produits contenant des quantités importantes de carbonates. Il n'est pas recommandé de mélanger Cyclone PLUS avec des produits à base de cuivre sauf si vous avez effectué un test phytotoxique à petite échelle. AEF Global recommande d'effectuer un test en pot avec tous mélanges de produits avant le mélange en cuve.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS laisser les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou toute autre plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder dans un endroit frais, à l'abri des rayons direct du soleil. Après une période prolongée d'entreposage, agiter ou brasser vigoureusement le produit pour obtenir une suspension uniforme. Éviter le gel. Entreposer dans le contenant d'origine hors de la portée des enfants.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provinciale ou territoriale. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.